

# Villard-Bonnnot

Entre Belledonne & Isère,  
une ville atypique



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## Visite de la Commune

**29**  
> JUIN <  
**23**

**DOSSIER  
DE PRÉSENTATION**

au Label

Villes et Villages Fleuris | 2023

# SOMMAIRE

**01** *Présentation*  
DE VILLARD-BONNOT

p.3

**02** *Démarche*  
DE VALORISATION

p.6

**03** *Animation*  
ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

p.8

**04** *Patrimoine*  
VÉGÉTAL & FLEURISSEMENT

p.10

**05** *Gestion* ENVIRONNEMENTALE  
& QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

p.14

**06** *Analyse*  
PAR ESPACE

p.18

**07** *Notes*  
IDÉES & QUESTIONS

p.27

**08** *Visite guidée*  
DU JURY VILLES  
ET VILLAGES FLEURIS

p.28

ESPACE NATUREL  
RUISSEAU DE VORS

Faune & flore sauvages se côtoient dans cet espace naturel, situé entre le Boulevard de la Libération et les berges de l'Isère.

01

# Présentation

## DE VILLARD-BONNOT

Située à 20 kms de la métropole grenobloise et 40 kms de Chambéry, la commune de Villard-Bonnot est implantée sur la rive gauche de l'Isère, à flanc de la chaîne de Belledonne, dans la Vallée du Grésivaudan.

Tout en longueur, la commune est traversée de part et d'autre par les RD 523 et RD 10. Trois bourgs : Lancey au sud avec sa gare, Villard-Bonnot au centre et au Nord Brignoud avec sa gare également. Avec 7 130 habitants pour une surface de 584 ha, c'est la ville la plus dense du Grésivaudan (Vallée entre Grenoble et Chambéry).

Son histoire est étroitement liée à celle de la Houille Blanche. En effet, durant la révolution industrielle, la ville a connu un essor fulgurant avec l'installation des Papeteries Alfred Fredet à Brignoud et celles d'Aristide Bergès à Lancey. Aujourd'hui, la ville s'emploie à faire vivre ce patrimoine notamment à travers le Musée de la Houille Blanche, des fresques et monuments ou encore la préservation des cités ouvrières.

Elle peut s'enorgueillir de la présence d'un musée, celui de la Houille Blanche, de l'Espace Aragon (cinéma, spectacles, expositions) d'une riche vie associative et sportive (plus de 70 associations), de 3 marchés hebdomadaires, d'une zone d'activité en plein développement...

De la crèche au Lycée, les jeunes villardiens bénéficient de tous les équipements nécessaires à une bonne scolarité, les petits plus étant le partenariat entre le collège et l'école de Musique, la pratique du Rugby pour les Lycéens, le ski et la natation financés par la commune pour les classes élémentaires.

Si l'on s'éloigne de l'axe des routes départementales (RD), on découvre de nombreux secteurs pavillonnaires calmes et arborés, des petits immeubles collectifs pour certains assez anciens, des aires de jeux pour enfants, des chemins de promenades qui pour certains montent sur les coteaux et pour d'autres mènent le long des ruisseaux, à travers le parcours sportif de la zone d'activité et tout le long de la digue de l'Isère.

# DEVILLE

# PLAN



## Engager

une démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris.

## Développer

les actions pour limiter les consommations en eau et en énergie, étudier dans tout projet de rénovation ou de construction nouvelle les énergies alternatives.

## Améliorer

les espaces publics en privilégiant la végétalisation, notamment des places, des voies et des cours d'écoles.

## Intégrer

systématiquement des espaces verts à chaque nouveau projet.

## Améliorer

l'intégration paysagère notamment des Points d'Apport Volontaire et lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages.

## Sensibiliser

aux comportements économes en eau et énergie et à la réduction du plastique comme initiés au sein des services municipaux et dans les restaurants scolaires.

## Sensibiliser

aux gestes écologiques.

## Renforcer

le dispositif d'aides financières au ravalement des façades.

## Privilégier

les parkings végétalisés et renforcer la perméabilité des sols, notamment celle des parkings publics.

## Organiser

et inciter à la pratique des modes de déplacement doux.

## Dynamiser

le commerce, l'artisanat et producteurs locaux et faciliter l'accès aux commerces locaux.

## S'assurer

de la prise en compte de la démarche Villes et Villages Fleuris, dans les futurs projets urbains, notamment de la reconversion des friches industrielles des papeteries.

# 02

# Démarche

## DE VALORISATION

### ■ Les motivations

Son passé industriel avec les friches des papeteries, son manque de "centre", cette image de ville "rue" font que Villard-Bonnot apparaît moins attractive que ses voisines.

La transition énergétique s'impose à nous aujourd'hui si l'on souhaite une ville durable.

**A cet effet, les critères du Label Villes et Villages Fleuris sont tout à fait en adéquation avec la volonté de la Municipalité d'aller vers une amélioration du cadre de vie de ses habitants, une amélioration de l'image de la ville tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.**



VILLARD-BONNOT  
ENTRÉE DE  
VILLE, BOURG  
LANCEY

MASSIF :  
Euphorbes,  
graminées,  
lauriers,  
perovskia,  
yuccas.

ARBRE :  
Bouleau

Pour les élus et les services, être labellisé Villes et Villages Fleuris signifie une recherche systématique de meilleures conditions de vie pour les habitants et visiteurs de la commune par une amélioration de l'image et de l'usage de la commune avec l'aménagement d'espaces végétalisés répondant à l'esprit du label.

**Le label est donc un guide méthodologique qui doit progressivement nous faire évoluer vers une meilleure gestion. C'est aussi une méthode d'amélioration continue, structurée et suivie dans le temps.**

FLEURISSEMENT  
MAIRIE DE VILLARD-BONNOT

Rudbeckia fulgida Little Goldstard  
Plantations au pied de la Maison commune

## ■ Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

Depuis maintenant trois ans, en s'engageant dans la démarche de Labélisation, la commune a fait le choix de suivre les préconisations du Label. Une réelle remise en questions des pratiques a été mise en œuvre, qu'elles soient internes aux services ou lors des études et réalisation des projets.

## ■ Stratégie de gestion

Un comité de pilotage a été créé et suit l'ensemble de la démarche, un plan de gestion différencié a été mis en place, il sert de guide aux services pour un entretien respectueux de chaque espace favorisant biodiversité et protection de la ressource. Les projets d'aménagement prennent en compte les critères environnementaux et font appel à un architecte paysagiste.

### Exemple ci-dessous :

Futur aménagement de l'avenue Robert-Huant



*Projet*

Projet pour l'avenue Robert-Huant.



Projet d'un nouveau carrefour, avenue Robert-Huant.



*Etat*

Avenue Robert-Huant, 2013.



Carrefour de Brignoud, 2022.

### ■ Actions vers les services municipaux

Depuis trois ans, les équipes participent régulièrement à des réunions de sensibilisations, des formations. Les agents sont aussi sollicités afin de travailler en collaboration sur les projets. Ce fut notamment le cas pour la mise en œuvre du plan de gestion différencié.

### ■ Actions vers la population

#### Identifier

Au début de l'aventure, un logo spécial a été dessiné pour les actions de type cadre de vie. L'objectif est de permettre aux habitants d'identifier rapidement que l'information qu'ils s'approprient à recevoir concerne le cadre de vie et son amélioration. Ce logo assure également la promotion des actions de la ville et illustre la démarche qu'elle entreprend dans le cadre du Label Villes & Villages fleuris.

Garder un œil sur le

## cadre de vie

**Une petite fleur rouge pour Villard-Bonnot ?**

La ville s'est engagée auprès du Conseil National des Villes et Villages fleuris.

À la clé, peut-être une première distinction, mais surtout une amélioration du cadre de vie pour tous. **Le célèbre label ne se limite pas à la qualité du fleurissement de la ville, mais bien à celle de son environnement (végétalisation, mode doux, biodiversité...).**

L'amélioration du cadre de vie, vous l'aurez compris, demandera du temps : les petites actions forment les grands projets. Certaines seront visibles de tous, et rapidement.

D'autres seront plus subtiles et nécessiteront un peu de patience avant d'en observer les effets. Quoi qu'il en soit, les supports de communication

[appli mobile, Facebook, site internet, VB Infos...] de la ville relaieront aussi régulièrement que possible, les informations en lien avec ce beau projet.

Afin de vous permettre une meilleure lisibilité sur les actions en faveur du cadre de vie villardien, ce petit logo sera présent. ●



Tracé du fond libre pour une notion d'ouverture, de simplicité et d'authenticité.

Fleur à 5 pétales aux couleurs du logotype de la commune.

Des points solides, origines des actions concrètes et visibles.

Un cœur lumineux et attirant, comme une invitation à construire ensemble.



ARTICLE

LOGO «CADRE DE VIE»

VB Infos Magazines n°93, mai/juin 2022

# Informen

Les habitants sont régulièrement informés sur la démarche et sur les différentes actions engagées par la Commune. L'information prend plusieurs formes : des articles dans le VB Infos, le journal municipal, des posts Facebook, des notifications sur notre application «Villard-Bonnot» et un fil d'actus sur le site [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr)



*Panneaux*



*Sensibilisation & conseils*



*Facebook*



*VB Infos*

## Ensemble, échangeons !

La promotion de la démarche s'effectue de bien des manières. Des réunions et ateliers participatifs organisés pour de nombreux projets et avec les partenaires de la Commune : élaboration du plan local de déplacement, concours des maisons fleuries, aménagement d'un parc, conseil municipal des jeunes, présentation des projets d'aménagement.



**JOURNÉE «STOP DÉCHET»  
21 MAI 2022**

Action menée avec le Centre Socioculturel de Brignoud et le Conseil Municipal Jeunes de Villard-Bonnot.



**ATELIER «JARDIN & COMPOST»  
19 MARS 2022**

Atelier mené avec la Direction de la Gestion des Déchets, de la C.C. Le Grésivaudan, sur le site des Jardins Familiaux de Villard-Bonnot



**ACION JEUNESSE :  
COMPOSTER À L'ÉCOLE**

Mise en place de composteurs dans les écoles de la Commune.



**COMITÉ DE PILOTAGE  
28 MARS 2023**

Présentation de l'avancée du projet, des actions et du plan de gestion différencié



**CONCOURS DES ÉCOLES À VÉLOS  
25 MAI 2023**

Tous les écoles élémentaires de la Ville participent à ce concours depuis plusieurs années !



**DECOUVERTE VELO ELECTRIQUE  
31 JANVIER 2023**

Atelier mis en place par la Commune avec le SMMAG

Carrefour de l'avenue des papeteries  
& de l'avenue Aristide-Bergès.  
Perovskia, fusain, gaura, sauge, pin mugho mugus et  
Rudbeckia



# 04

## Patrimoine

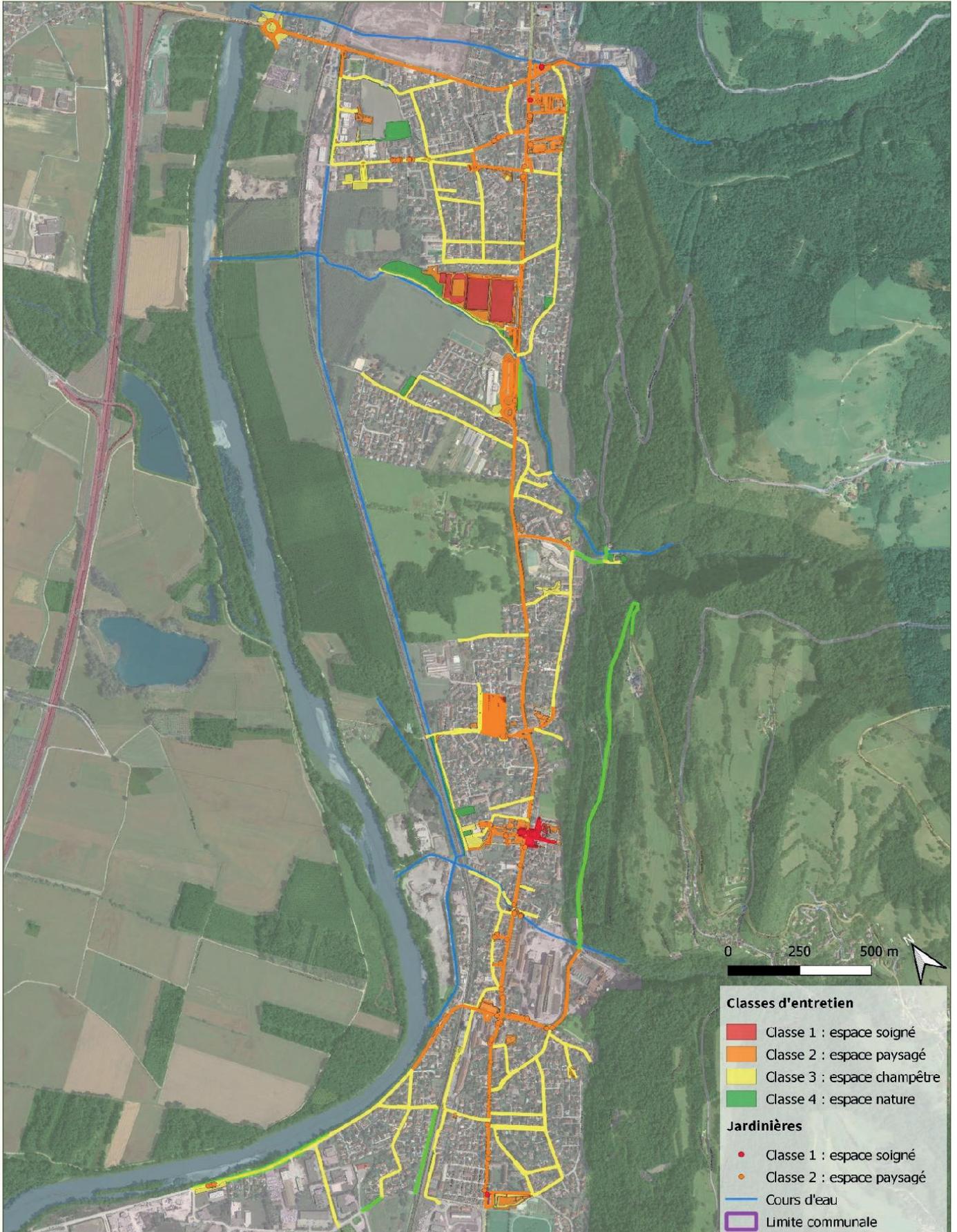
### VÉGÉTAL & FLEURISSEMENT

#### ■ L'utilité d'un plan de gestion différenciée

Avec la collaboration du cabinet conseil FREDON la commune s'est dotée de cet outil définissant des interventions spécifiques d'entretien pour chaque espace vert, dans un objectif de Développement Durable, de limitation de l'usage de la ressource en eau et de maîtrise des coûts. Il est composé de trois parties, à savoir, l'inventaire et le diagnostic des pratiques d'entretien et des espaces entretenus sur la commune, la définition des objectifs d'entretien, le classement des espaces communaux, et les préconisations d'entretien. Le plan de gestion différenciée sur la ville de Villard-Bonnot a été réalisé entre mars et octobre 2022. Il a ensuite été présenté et validé par les élus de la Commune.

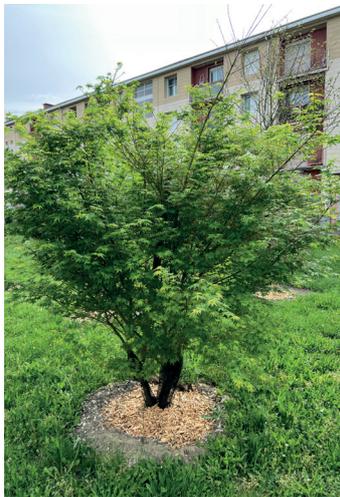
#### TABLEAU DE CLASSEMENT

<p><b>Classe 1</b> Espace soigné</p>	<p><b>Classe 2</b> Espace paysagé</p>	<p><b>Classe 3</b> Espace champêtre</p>	<p><b>Classe 4</b> Espace nature</p>
<p>Les espaces de classe 1 nécessitent un entretien très soigné et très régulier ; la fréquentation du public y est très importante, le fleurissement est composé principalement d'annuelles et de vivaces ; cela concerne prioritairement entrées de ville, le centre ville, les monuments historiques et les terrains de sport d'honneurs.</p>  <p>Parvis de la Mairie, espace Aragon</p> <p><b>Ex :</b> abords de bâtiments administratifs (mairie), entrées de ville, monuments, terrains de sport de prestige</p>	<p>L'entretien y est moins intensif que la classe 1, la fréquentation du public y est encore importante ; ce sont les zones où l'herbe spontanée est acceptée si elle est maîtrisée.</p>  <p>Square Girard Blanc</p> <p><b>Ex :</b> Cimetière, grands axes fréquentés, centre ville, zones fréquentées des parcs et squares, écoles, crèches, parkings, abords de bâtiments, aire de jeux, axes de circulation importants</p>	<p>L'entretien est un peu plus important que dans une classe 4 (naturel), peu ou pas de fréquentation du public, l'herbe spontanée est acceptée jusqu'à enherbement total. Espaces urbains et périurbains généralement en accompagnement de voirie ou de bâtiment.</p>  <p>Allée des platanes</p> <p><b>Ex :</b> espaces peu ou pas fréquentés des parcs et squares, abords de voiries et de bâtiments, zones industrielles et zones résidentielles, axes de circulation secondaires</p>	<p>Les espaces de classe 4 ne nécessitent qu'un entretien minimum ; les zones de fréquentation sont matérialisées (bordure de chemin par exemple) et la végétation se développe dans des espaces laissés libres pour favoriser la biodiversité.</p>  <p>Bassin d'orage Charles Rivoires</p> <p><b>Ex :</b> milieux naturels, massifs forestiers, prairies, friches, talus.</p>



### ■ Les arbres

En s'engageant dans la démarche de labellisation, la commune a opté pour un élagage raisonné, augmentation et diversification progressive du patrimoine arboré avec les nouvelles réalisations et lors des remplacements d'arbres malades.



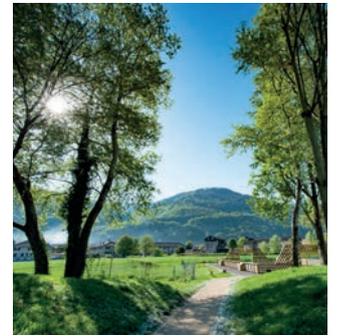
### ■ Les arbustes, plantes grimpantes...

Diversité, taille raisonnée, renouvellement progressif adapté aux sites.





## ■ Les pelouses & les prairies



## ■ Le fleurissement

De la jardinière et un fleurissement bi-annuel vers un fleurissement durable et responsable – 55 jardinières/balconnières/suspensions supprimées et développement des massifs de vivaces. En complément, la commune incite les habitants à fleurir leur pied de mur quand il n'y a pas de trottoir, à utiliser le compostage (avec le soutien de la Communauté de Communes).



# 05

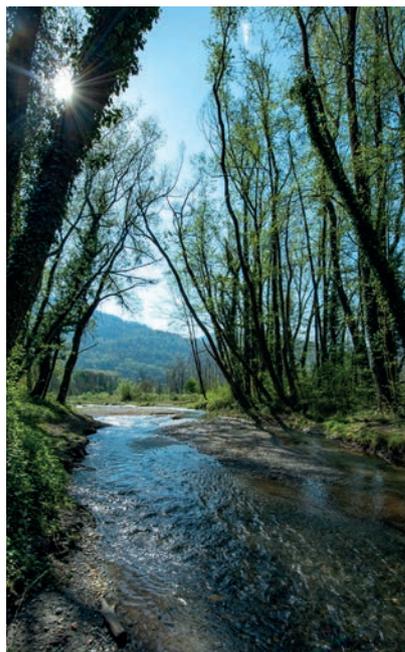
# Gestion

## ENVIRONNEMENTALE & QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

### ■ Action en faveur de la biodiversité

La municipalité a pris la décision d'engager la révision de son PLU, afin qu'il corresponde mieux à son programme, extrait du 1er compte-rendu :

« La volonté de l'équipe municipale est d'améliorer le cadre de vie de la commune : Nous avons une volonté de verdissement, mais aussi d'améliorer la partie modes doux et déplacements car notre commune est traversée par un axe transversal important. Il faut également mettre en valeur les trames vertes et bleues qui traversent la commune, notamment les ruisseaux ».



*Berges*



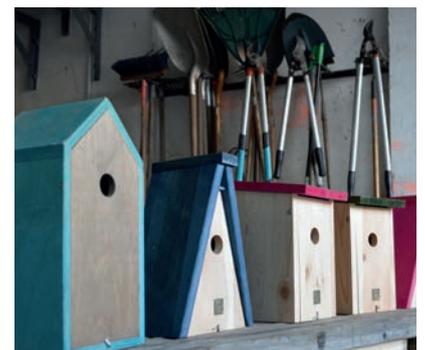
*Fauchage raisonné*



*Hôtels à insectes*

### Le saviez-vous ?

La Commune de Villard-Bonnot éteint l'éclairage public de minuit à 5h du matin.



*Nichoirs à mésanges*



## ■ Action en faveur des ressources naturelles

En trois ans, la Collectivité a amorcé un réel changement et oeuvre pour préserver ses ressources naturelles. Elle met à disposition des broyeurs auprès des habitants. Elle opte pour des massifs avec copeaux ou encore installe des robinets avec « mouseurs ». L'éclairage public passe progressivement aux LED (50 % de l'éclairage public est en LED, chaque année 80 lampadaires sont équipés) et la période d'extinction a été augmentée. En matière de décoration de Noël, les lumières sont limitées et économes.

Les bâtiments publics sont progressivement équipés d'une GTC (gestion technique centralisée), le gymnase a été réhabilité thermiquement (une économie de 57 % par an) – des places de parking et cours d'écoles sont rendues perméables. On note enfin l'implantation de panneaux photovoltaïques, l'électrification des outils (véhicules, outils portatifs), la diminution et la valorisation des déchets verts de la commune, ou encore la mise en séparatif progressive des réseaux unitaires.



## ■ Valorisation de notre patrimoine industriel

La Commune est le berceau de la Houille-Blanche. Villard-Bonnot jouit d'ailleurs de la présence et de la renommée de la Maison Bergès : musée départemental sur l'histoire d'Aristide Bergès sa famille et de l'hydroélectricité. Dans son sillon, la Collectivité s'est engagée dans le développement des énergies renouvelables. Elle dispose également, en cogestion avec GEG, de deux centrales hydroélectriques : la centrale Fredet-Bergès et la centrale du Vorz.



### ■ Action en faveur de la qualité de l'Espace public



Instauration depuis de nombreuses années d'une aide au ravalement des façades.



Le règlement local de publicité sera initié après la révision du PLU.



Harmonisation du mobilier urbain.





- 
 Effacement des réseaux aériens à l'occasion de chaque chantier de rénovation des réseaux humides en collaboration avec la Communauté de Communes du Grésivaudan.
- 
 Insertion dans le paysage ou enfouissement progressif des PAV.



- 
 Acquisition d'une balayeuse moderne .
- 
 Chasse aux friches urbaines (cabane inutile, ancien support, ...)
- 
 Prise en compte des critères du Label dans chaque projet.
- 
 Villard-Bonnot a défini et validé **un Plan Local de Déplacement**. L'objectif ? Favoriser et développer l'usage des modes doux, notamment celui du vélo.



# 06

# Analyse

## PAR ESPACE

### ■ Les entrées de la Commune & principaux espaces public

#### A LANCEY

En 2022 un chantier d'envergure change la physionomie de Lancey. L'avenue des Papeteries et le quai des Négociants ont fait l'objet de travaux conséquents, enfouissement des réseaux et traitement des points d'apports volontaires, agrandissement des trottoirs, création de bandes ou pistes cycles, création de places de stationnement perméables et végétalisation de l'ensemble.

#### >> Avenue des Papeteries



*Avant*



*Après*



#### >> Quais des Négociants



*Avant*



*Après*



## A BRIGNOUD

L'avenue Robert-Huant se refait une beauté. Démarré en 2022 par l'enfouissement des réseaux secs d'une partie de l'avenue, le chantier se poursuit en 2023 avec la rénovation du réseau d'eau potable et la mise en séparatif du réseau d'assainissement. 2024 sera consacrée aux aménagements de voirie, la création de trottoirs, d'une piste cyclable et des places de stationnement perméables et arborées, ainsi que la création d'un espace vert. Ce chantier est en lien avec le pont-route (MO Département). Il fait suite au projet de suppression du passage à niveau 27, à la création d'une 3<sup>e</sup> voie SNCF, à la création d'un espace multimodal à la gare et à une liaison mode doux avec la commune de Crolles (MO SMMAG).

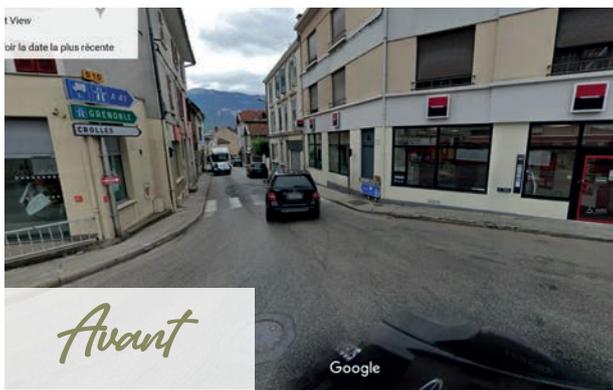
### >> Avenue Robert-Huant

Avenue Robert-Huant, vue de drone, 2019.

>



Projet carrefour de Brignoud.



Projet pour l'avenue Robert-Huant.

## A VILLARD-BONNOT

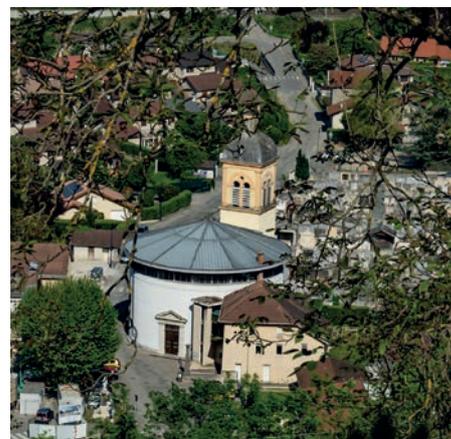
Un projet ambitieux au centre de la commune de part et d'autre de la RD 523. Coté plaine, le cimetière, la gendarmerie et l'église, coté montagne une école maternelle. Le projet a pour objectif de créer un ensemble piéton avec un vrai parvis devant l'église en supprimant le stationnement, la création d'un espace végétalisé et arboré, la mise en valeur des deux monuments aux Morts avec la plantation d'un arbre de la Paix, la création de cheminements piétons le long du cimetière, la création d'une aire de jeux près de l'école.



### >> Secteur de l'Église



Vue de la place de l'Église et du Monument aux Morts 1939-45, depuis la rue Louis-Pasteur. Mai 2021.



Eglise ronde. (2019)



Rue Louis-Pasteur : logement et école maternelle. Avril 2019.



Monument aux Morts 1914-18 (2019)



Vue d'ensemble du projet «Secteur de l'Eglise».



Vue du projet, côté de la rue Louis-Pasteur

- > Le projet du secteur de l'Eglise comprend le réaménagement de la place de l'église, de la rue Louis-Pasteur et de la rue des Adieux.
- > Le monument aux Morts de 1939-45 sera déplacé près de l'église et de l'édifice de 1914-18. Un espace de détente sera créé.
- > L'ensemble du projet intègre des espaces végétalisés et des voies pour les modes doux. La rue Louis-Pasteur sera déportée afin de mettre à distance l'école maternelle du trafic routier. Une aire de jeux sera construite.



Plan d'ensemble du projet «Secteur de l'Eglise».



## PAR ESPACE

### ■ Les espaces sportifs

#### LE STADE RENÉ-BOEUF

Un complexe permettant d'accueillir différentes activités sportives : Rugby, Football, Tennis, Athlétisme et différents publics des lycéens, des collégiens, des écoliers aux clubs sportifs.



#### LE GYMNASÉ JEAN-JAURÈS

Le gymnase a fait l'objet en 2022 d'importants travaux d'extension et de rénovation thermique. (Bilan : 57% d'économie d'énergie).

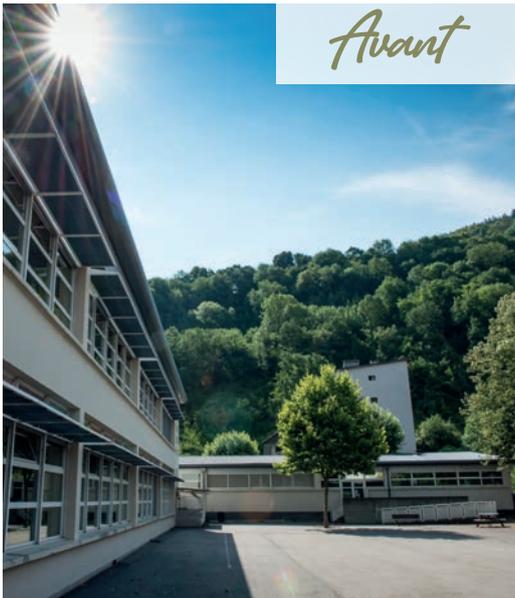
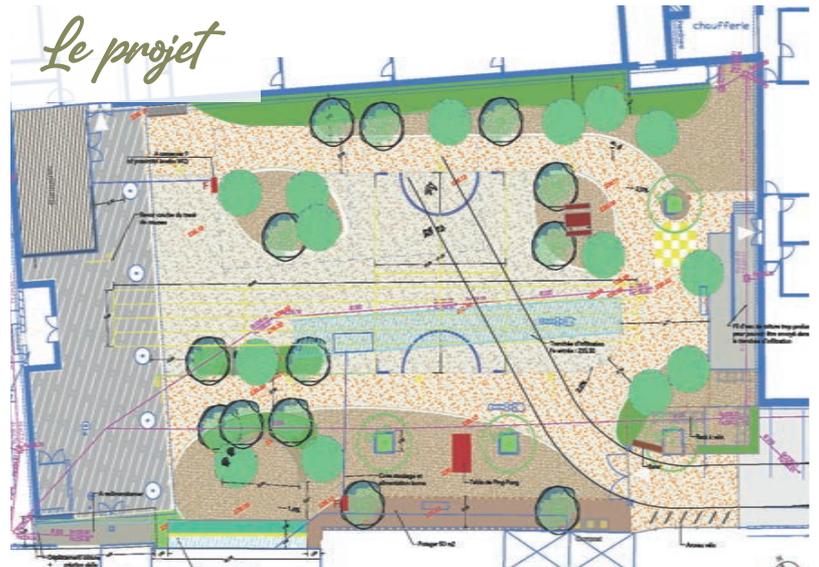




## ■ Les écoles

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LIBÉRATION

Projet de végétalisation de la cour d'école Libération.



### ÉCOLE MATERNELLE RÉPUBLIQUE

Extension de l'école République et végétalisation d'une partie de sa cour.



# 06

# Analyse

PAR ESPACE

## ■ Les parcs & les jardins

### PARC IMMOBILIER LE GRÉSIVAUDAN

Un patrimoine communal, 3 bâtiments et 56 logements gérés par un bailleur social. Comment créer du lien entre les locataires ? En leur proposant d'aménager l'espace vert central. Projet établi par les services techniques, concerté avec les habitants et réalisé par les services techniques. Une mini-forêt, un petit jardin partagé, des bancs des tables pique-nique.





## LES BERGES DE L'ISÈRE & RUISSEAU DE VORS

Les berges de l'Isère et du ruisseau de Vors, gérée par le SYMBHI, font l'objet d'un suivi particulier par la commune pour s'assurer que ces espaces verts transverses à l'ensemble de la commune restent des lieux agréables de promenade.



## PARC DE LA MAISON BERGÈS

Le musée Maison Bergès, situé sur le bourg de Lancey, possède un parc. Véritable atout pour ce site touristique, il profite également aux habitants de Villard-Bonnot.

Pour 2023-24, le département de l'Isère souhaite développer tout le potentiel de cet espace naturel en l'aménageant, afin de créer un lieux convivial pour les visiteurs. Une étude a été réalisée en mars 2023 avec les étudiants de l'université Grenoble-Alpes pour imaginer le futur parc. La Collectivité et la population ont pris part à ce projet.



## ■ Les espaces à vocation sociale & pédagogique

### LES JARDINS FAMILIAUX

38 parcelles de différentes tailles accueillent des jardiniers amateurs de tous les âges. Un bâtiment en bois composé de sanitaires, de box à partager pour le rangement de l'outillage et d'un abri équipé d'une table pique-nique assurent échanges et convivialité. Pour éviter le gaspillage, l'eau potable est destinée au lavage des mains et aux sanitaires. L'arrosage des parcelles se fait uniquement par pompage manuel sur la nappe.



### LES POTAGERS AROMATIQUES À PARTAGER

Au printemps 2023, la Commune a proposé aux habitants un nouveau concept : le potager aromatique à partager. Situé sur l'avenue des Papeteries, l'espace met à disposition plusieurs aromates, identifiés. Les usagers ponctionnent en fonction de leurs besoins.

**Cette action embellit le paysage, crée du lien et de la convivialité entre les usagers mais, il a surtout une portée pédagogique.** Si l'expérience est une réussite, d'autres potagers de ce type verront le jour sur la Commune.





07

*Notes*

IDÉES & QUESTIONS

---

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

08

# Visite guidée

## DU JURY VILLES & VILLAGES FLEURIS

La commune de Villard-Bonnot remercie le jury ainsi que le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement pour son accompagnement et sa présence à l'occasion de cette visite.

Le comité de pilotage de la Collectivité vous propose une visite guidée de Villard-Bonnot. Découvrez la ville et son potentiel, mais également tous les aménagements réalisés depuis 2021. Ils témoignent de la force des convictions et des valeurs que la Municipalité partage avec le Label.

